

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	1 489 000 \$
Virements réglementaires et autres	(608 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	0 \$
Ristournes aux membres	(359 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(55 000) \$
Récupération d'impôts	95 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	263 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	55 000 \$
Alimentation RRE	(593 000) \$
Alimentation Réserve générale	(287 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

358 625 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

55 043 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	29 818 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	53 202 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	37 714 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	135 282 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	46 980 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	55 629 \$	MONTANT DE 50 \$ ⁴	